



SAINT-LEGIER-LA CHIESAZ



CORSIER-SUR-VEVEY

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les Municipalités de Saint-Légier-La Chiésaz et de Corsier-sur-Vevey soumettent à l'enquête publique du 2 octobre au 2 novembre 2020

- **le projet de renouvellement des conduites du Pont de Pierre et du Pays-d'Enhaut avec procédure de défrichement (lieu-dit Tassoneyres et Côtes de Fenil).**

Le dossier d'enquête établi par le bureau d'ingénieurs civils Daniel Willi SA, av. des Alpes 43, 1820 Montreux, pour le compte du service de l'eau de la Ville de Lausanne, est déposé au bureau technique communal de Saint-Légier-La Chiésaz, rte des Deux-Villages 23, 1806 Saint-Légier-La Chiésaz et au bureau technique intercommunal de Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, rte de Châtel-Saint-Denis 8, 1802 Corseaux, jusqu'au 2 novembre 2020, délai d'intervention.

Les Municipalités